



Collectivités et établissement d'ESR en transition énergétique

Maîtrise d'usage dans les bâtiments de la Ville de Lille

Collectivité territoriale

Mairie de Lille

Personne contact : Stéphane Baly, Conseiller municipal délégué aux énergies, à l'éclairage public, au plan climat énergie et à la gestion technique du bâtiment sbaly@mairie-lille.fr

Etablissement d'ESR

Université Catholique de Lille

Personne contact : Benoît Bourel, Vice-Recteur en charge de la Responsabilité Sociétale, benoit.bourel@univ-catholille.fr, 03 20 13 41 44

Type d'initiative

Projet commun

Domaine d'action

Energie

Enjeux et objectifs

La Ville de Lille est labellisée Cit'ergie, qui est « un programme de management et de labellisation qui récompense les collectivités pour la mise en œuvre d'une politique climat-air-énergie ambitieuse ».¹ Dans ce cadre, elle met en place depuis 4 ans un réseau de correspondants énergie dans les bâtiments municipaux. Celui-ci vise à compléter les mesures techniques d'efficacité énergétique (rénovation de l'enveloppe des bâtiments, remplacement des chaudières, etc.) en prenant en compte les usages et mésusages de l'énergie par les agents de la ville. La Ville de Lille souhaite renforcer son expertise sur le sujet et développer des outils pour pouvoir accompagner les changements de comportement.

Dans ce contexte, elle s'est proposée comme terrain d'expérimentation pour un projet de recherche-action porté par l'Université catholique de Lille : le projet de recherche-action « rénovation performante des bâtiments et maîtrise des usages ».

¹ Source : site officiel du label Cit'ergie (<https://citergie.ademe.fr/presentation-de-citergie/>)



Présentation générale de l'initiative

La chaire « explorateurs de la transition » de l'Université catholique de Lille travaille sur la gouvernance et les comportements dans le cadre de la transition énergétique. Le projet porte sur des expériences de bâtiments déjà instrumentés, auxquels s'ajoutent d'autres bâtiments qui seront instrumentés. Il s'agit ainsi d'analyser un ensemble de bâtiments démonstrateurs (bâtiments équipés d'une Gestion technique du bâtiment (GTB) et d'une animation pour la maîtrise d'usage). Le projet s'appuie sur une démarche de co-élaboration, d'extension de dispositifs existants à de nouveaux bâtiments et de mise en œuvre de nouveaux dispositifs. Il s'agit de croiser les démarches actuellement menés par l'Université, la Ville et un bailleur social, qui partagent des attentes communes en termes d'outils d'information, d'animation et de mobilisation des parties prenantes. L'université catholique va conseiller la Ville sur les instruments de mesure (les capteurs, par exemple) à choisir et l'aider à analyser les données. Elle va également analyser la gouvernance et l'organisation de la Ville en matière de maître de l'énergie.

Le projet repose sur une approche socio-technique qui mêle méthode de recherche quantitative et qualitative. D'une part, il s'agit de collecter des données de consommation pour les analyser grâce aux instruments techniques. D'autres part, il s'agit de comprendre comment les usagers s'approprient ou non les outils techniques et quel est le degré d'acceptabilité sociale de ces outils. Par exemple, l'analyse va porter sur le rôle à jouer et l'impact de la présence d'un manager de la performance énergétique.

Historique de l'initiative

- **Mars – Septembre 2018** : élaboration du projet de recherche-action, formalisation du consortium et dépôt du dossier de demande de financement européen
- **Printemps 2019** : lancement du projet (sous réserve d'obtention d'un financement européen)
- **2022-2023** : fin du projet, présentation des résultats finaux

Etat d'avancement

En projet, lancement à venir

Relations entre collectivités et établissements d'ESR

L'initiative est menée et portée par l'établissement d'ESR.

La Mairie de Lille et l'Université catholique collaborent ensemble depuis plusieurs années. Les deux institutions ont monté ensemble un observatoire du marché de chauffage performantiel. Les agents municipaux en charge du développement durable siègent dans chaire des explorateurs de la Transition énergétique de la catho. Le laboratoire de l'université impliqué dans le projet de recherche a également déjà travaillé avec la Mairie pour l'aider dans le suivi du marché de chauffage de la ville de Lille.

Partenaire(s) de l'initiative

L'initiative a bénéficié du soutien des partenaires suivants : Mairie de Lille, un bailleur social et un employeur tertiaire.

En tant que partenaire, la Mairie de Lille permet à l'Université catholique de Lille d'avoir accès aux données de la ville et au patrimoine municipale comme terrain d'expérimentation, ainsi que de mobiliser du temps des agents municipaux. La Mairie de Lille participe au COPIL, à la définition du projet (même s'il reste porté par l'université) et à l'identification des bâtiments les plus intéressants pour l'expérimentation.



Montage juridique et gouvernance de l'initiative

Il s'agit d'un projet de recherche porté par l'Université catholique de Lille dans le cadre de sa chaire « Explorateurs de la transition ». Les partenaires prennent part au comité de pilotage. Cette initiative s'inscrit dans le programme « So MEL So Connected » de la Métropole européenne de Lille (MEL) et plus largement dans la dynamique locale Rev3 (3^e révolution industrielle).

Budget et montage financier

Le budget de l'initiative est estimé à 800 000€ sur 5 ans. L'université, la Ville et le bailleur social apportent chacun des fonds propres. Le projet est co-financé à hauteur de 60% par des fonds européens (appel à projets LIFE 3). Le budget vise à couvrir les dépenses de personnels dédiés au projet ainsi que les achats de matériel et frais logistiques.

Éléments facilitateurs pour l'initiative

Plusieurs éléments ont facilité la mise en œuvre de cette initiative :

- Une **démarche de maîtrise des usages déjà engagée depuis plusieurs années** par la Ville de Lille (existence de dispositifs, d'instrumentation de bâtiments et d'équipes en place),
- Une **précédente expérience de collaboration concluante** entre la collectivité et l'établissement d'enseignement supérieur, qui a instauré une confiance et des habitudes de travail collaboratif
- Plusieurs **dispositifs d'aides au montage de projets européens** (hub financement de l'Université catholique de Lille, dispositif FRAP de la Région Haut-de-France)
- Le conseiller municipal qui suit le projet est lui-même un **enseignant-chercheur** (même si le projet ne rentre pas dans son travail de recherche, il a une bonne connaissance du milieu de la recherche et des collaborations possibles entre établissements d'ESR et collectivités territoriales)

Freins, difficultés rencontrées et solutions

Plusieurs éléments ont compliqué la mise en œuvre de cette initiative :

- La **diversité des partenaires**, qui permet d'élargir le spectre, mais demande aussi du temps pour apprendre à se connaître et pour construire une vision partagée
- La **complexité des demandes de financement européens**, qui nécessite de rentrer dans un cadre imposé et une formalisation importante du projet de recherche, ce qui a nécessité plusieurs mois de travail et un certain nombre de rencontres entre les partenaires

Répliquabilité de l'initiative

Plusieurs éléments sont à prendre en compte pour répliquer cette initiative. Il est important que le projet soit coconstruit, c'est-à-dire que sa conception soit réalisée en commun. Pour cela, la collectivité territoriale et l'établissement d'ESR doivent apprendre à se connaître mutuellement. Ceci permet d'identifier quel peut être la complémentarité de chacun. Il s'agit d'éviter deux écueils : l'instrumentalisation de la collectivité par l'établissement d'ESR pour obtenir des financements ou un terrain de recherche et l'impossibilité d'une valorisation scientifique du travail par l'établissement d'ESR. Pour éviter cela, il est important de clarifier les objectifs de chacun, d'identifier le champ de recherche dans lequel le projet peut s'insérer et de trouver un intérêt commun entre les deux acteurs. Ceci permet d'instaurer les conditions pour mobiliser sereinement les ressources humaines et budgétaires des deux parties.